

## Essais québécois - Claude Morin *pro domo*

Louis Cornellier

Le Devoir samedi 29 et dimanche 30 avril 2006

---

Les passages des ouvrages de Pierre Godin, Pierre Duchesne, Pierre Dubuc et Normand Lester consacrés à l'affaire Morin m'ont toujours laissé dubitatif. Que l'ancien sous-ministre et ministre ait rencontré, entre 1974 et 1977, des agents de la GRC et qu'il ait reçu de l'argent pour ce faire est maintenant une chose entendue que le principal intéressé ne nie pas, même si on peut croire qu'il aurait souhaité que cette histoire reste cachée. Tout le reste, cela dit, qui constitue le coeur de cet imbroglio, relève de déductions douteuses qui apparaissent irrecevables jusqu'à preuve du contraire.

Dans *L'Affaire Morin*, un plaidoyer pro domo rédigé avec la hargne de celui qui défend son honneur sali, Claude Morin, avec toute l'intelligence qu'on lui connaît, pointe les multiples trous dans les démonstrations de ses détracteurs, particulièrement dans celle de Normand Lester : sources douteuses, recoupements fantaisistes et mauvaise foi.

Morin, donc, a rencontré à plusieurs reprises des agents des services de sécurité fédéraux. Ce ne pouvait être, conclut Lester, que pour les renseigner sur les projets et stratégies du Parti québécois. Pierre Dubuc, quant à lui, suggère que la stratégie étagée défendue par Morin constitue une preuve que celui-ci trahissait le PQ. Le principal intéressé, pour sa part, prétend avoir accepté de rencontrer des agents de la GRC parce qu'il les soupçonnait de préparer un coup fourré contre le PQ et qu'il souhaitait, le cas échéant, voir venir pour en prémunir le parti. Il n'a, ajoute-t-il, jamais dévoilé d'informations compromettantes. Il va même jusqu'à affirmer que son hypothèse d'un coup fourré était erronée puisque, à son avis, les fédéraux étaient essentiellement obsédés par l'action manipulatrice d'activistes étrangers sur le gouvernement du Québec.

Qui dit vrai ? Faute de preuves formelles quant aux paroles échangées entre Morin et des agents de la GRC, il ne nous reste, pour évaluer la situation, que les actes. Et peut-on vraiment, sur cette base, conclure à la duplicité de Claude Morin ? Dans les pages du *Devoir* du 13 avril dernier, Jean Décarry, historien et auteur de *Dans l'oeil du Sphinx - Claude Morin et les relations internationales du Québec*, répond : «Quoi qu'il en soit, et peut-être plus important que tout, Claude Morin peut opposer aux doutes de ses détracteurs ses brillants états de service comme mandarin durant la Révolution tranquille et comme proche conseiller de cinq premiers ministres, sans compter son action cruciale dans le développement des relations internationales du Québec.» Comme traître, on a déjà vu pire, donc. Pourquoi, tant qu'à faire, demande Morin, ne pas accuser «Lénine d'avoir été aux ordres de Wall Street !»

## Un grand Québécois

Quant à la thèse qui attribue à Claude Morin et à sa stratégie étapiste l'échec du mouvement indépendantiste à ce jour, elle relève essentiellement du débat politique et il faut être un peu tordu pour en faire une pièce au dossier de la prétendue trahison du ministre. On a le droit, évidemment, de considérer que cette stratégie était une erreur, révélatrice d'une inacceptable mollesse, mais plusieurs, dont je suis, continuent pourtant de croire que c'était là la meilleure démarche à adopter, à l'époque, pour rassurer les Québécois inquiets et donner une légitimité au PQ et à son option. Une chose, cependant, est claire : se servir de cette stratégie comme d'une preuve de la trahison de Morin est odieux et revient à tout confondre. On ne mène pas un débat politique démocratique et intelligent en faisant, à n'importe quel prix, des traîtres de nos adversaires idéologiques.

«Ministre, sous-ministre, professeur, auteur, conférencier et citoyen, écrit Claude Morin, ma conduite et mes opinions ont toujours été marquées par une orientation pro-québécoise si indiscutable, si constante et si notoire qu'elle rendait échevelée toute suspicion selon laquelle j'aurais, à quelque moment de ma vie, agi contre des intérêts nationaux du Québec en complotant avec ceux qui s'opposaient aux projets et à l'action de son gouvernement.» Je n'ai jamais vraiment eu de raisons de croire le contraire. La lecture de *L'Affaire Morin* et les réactions, dans certains cas très négatives, suscitées par ce livre ne m'en donnent pas plus.

Aussi, jusqu'à preuve du contraire, et je ne me contenterai pas, quitte à me faire traiter de naïf, d'hypothèses à saveur de complot, je continue de considérer Claude Morin, dont je ne partage par ailleurs pas toutes les idées, comme un grand Québécois.

Collaborateur du Devoir

\*\*\*

*L'Affaire Morin*  
*Légendes, sottises et calomnies*

Claude Morin  
Boréal  
Montréal, 2006, 264 pages